La Française Actions €CO2 Responsable R

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 232,64€
Actif sous gestion : 19,37M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

HORIZON DE PLACEMENT

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	>5 ans

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : FCP OPCVM
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Date de création : 29/01/2010
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Devise : EUR
Fréquence de Valorisation : Quotidienne
Type de clientèle : Tous souscripteurs
Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit, Risque lié aux instruments dérivés, Risque de taux de change, Risque du modèle

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0010834390
Code Bloomberg : LFPMTRD FP Equity
Centralisation : J avant 9H15
Règlement : J+2 ouvrés
Eligibilité au PEA : Oui
Droits d'entrée max : 4%
Droits de sortie max : 0%
Frais de gestion maximum : 1,576 % TTC Taux maximum
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 2.55%
Dépositaire : BNP Paribas SA
Valorisateur : BNP Paribas SA
Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management
Gérant(s) :

Gaspard **BRAMAT**

Bertille **KNUCKEY**

A compter du 23 Juin 2021 : La Française Inflection Point Multi Trends change de dénomination et devient La Française Actions €CO2 Responsable.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Au travers de l'investissement dans le compartiment maître La Française LUX – Inflection Point Carbon Impact Euro de la Sicav de droit luxembourgeois La Française LUX, l'objectif du fonds La Française Actions €CO2 Responsable, de classification "actions de pays de la zone euro" est de contribuer à la transition vers une économie bas-carbone tout en réalisant une croissance du capital à long terme.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,21%	-0,16%	13,65%	21,74%	59,38%	50,59%	132,64%

Annualisées	3 ans	5 ans	Création
Fonds	16,79%	8,53%	5,22%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2026	Fonds	6,21%	4,88%	-8,87%	8,58%	3,28%	3,41%	-3,66%	0,21%					-
2025	Fonds	4,73%	4,21%	-0,77%	3,44%	7,34%	1,97%	3,68%	-1,80%	2,09%	1,73%	-0,41%	3,56%	33,71%
2024	Fonds	0,29%	2,21%	3,08%	-2,27%	5,46%	-3,91%	1,83%	0,71%	0,83%	-5,73%	-1,27%	-0,85%	-0,14%
2023	Fonds	9,82%	1,70%	-0,52%	-0,78%	-0,53%	3,31%	1,72%	-3,73%	-2,86%	-5,69%	8,95%	5,22%	16,49%
2022	Fonds	-4,68%	-5,24%	0,09%	-2,85%	-0,09%	-9,38%	9,01%	-5,42%	-6,64%	7,03%	6,21%	-3,93%	-16,41%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE NETTE SUR 5 ANS

INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	15,35%	15,39%	16,45%
Ratio de Sharpe	1,39	0,94	0,41

	Sur 5 ans
Gain Maximum	104,39%
Max. Drawdown	-26,43%
Recouvrement	525 jours (le 07/03/2024)

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138. Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La Française Actions €CO2 Responsable R

Données par transparence du fonds maître La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif

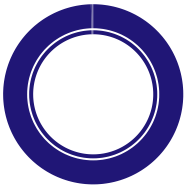

Actions en direct	99,58%
Liquidités	0,23%
Fonds monétaires	0,19%

SECTEUR GICS

En % de la poche actions

Industrie	40,02%
Finance	20,00%
Technologie de l'information	12,48%
Services aux Collectivités	11,71%
Immobilier	4,21%
Biens de Consommation de Base	3,02%
Santé	2,95%
Services de communication	2,29%
Matériaux	1,80%
Consommation Discrétionnaire	1,51%

PAYS

En % de la poche actions

France	27,88%
Allemagne	26,98%
Espagne	11,13%
Pays-Bas	10,62%
Belgique	6,61%
Italie	5,94%
Autriche	4,45%
Finlande	1,87%
Pologne	1,82%
Suède	1,68%
Irlande	1,03%

TAILLE DE CAPITALISATION

En % de la poche actions

Mid Cap (1-5 Mds€)	5,38%
Large Cap (>5 Mds€)	94,62%

PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

Actions	Pays	Secteur GICS	Poids
Asml Holding Nv	Pays-Bas	Technologie de l'information	8,92%
Siemens Ag-reg	Allemagne	Industrie	5,24%
Schneider Sa	France	Industrie	3,92%
Siemens Energy Ag	Allemagne	Industrie	3,76%
Banco Bilbao Vizcaya Argenta	Espagne	Finance	3,25%
Knorr-bremse Ag	Allemagne	Industrie	3,20%
Bawag Group Ag	Autriche	Finance	3,16%
Elia Group Sa	Belgique	Services aux Collectivités	2,77%
Prysmian	Italie	Industrie	2,59%
Nordex Se	Allemagne	Industrie	2,51%

Nombre de titres en portefeuille: 46 **Poids des 10 principales lignes:** 39,32%

EXPOSITION ACTIONS (100%)

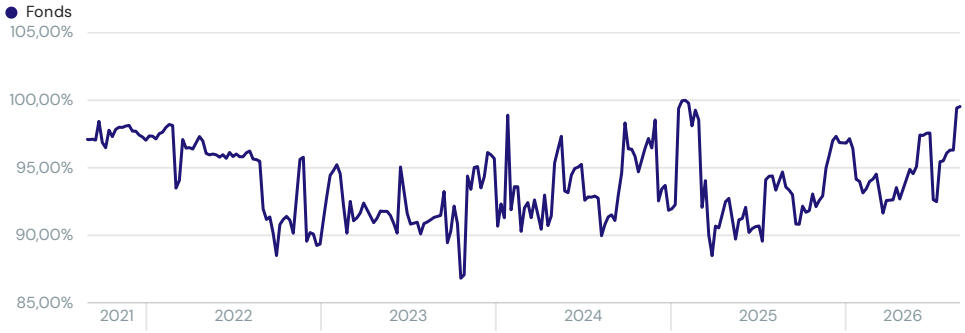

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU MOIS

Hors monétaire et % d'actif en date d'opération

Nouvelles positions	% actif
Aucune nouvelle position	

Positions soldées	% actif
Aucune position soldée	

Positions renforcées	% actif
Aucune position renforcée	

Positions allégées	% actif
Asml Holding Nv	-0,35%
Siemens Ag-reg	-0,19%
Siemens Energy Ag	-0,15%
Schneider Sa	-0,15%

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138.
Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La Française Actions €CO2 Responsable R

**Univers: EuroStoxx TMI (Total Market Index)*

SCORES ESG

Min 1 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	100,00%	99,85%
Score ESG	6,77	6,61
Score E	6,62	6,33
Score S	6,74	6,60
Score G	6,91	7,01

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 1 / Max 10

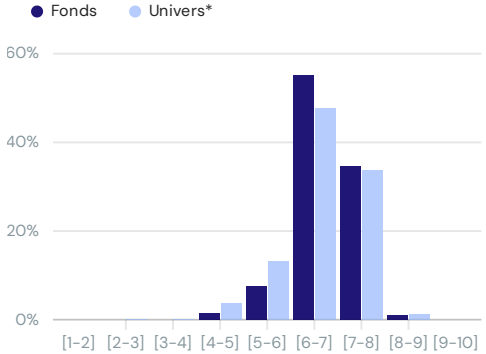

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus

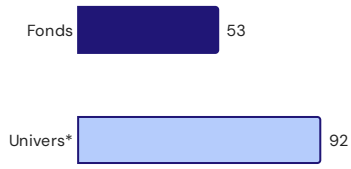

SCORE CARBON IMPACT

Min 1 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture Carbon Impact	100,00%	99,49%
Score Carbon Impact	6,37	6,18

DISTRIBUTION DES SCORES CARBON IMPACT

Min 1 / Max 10

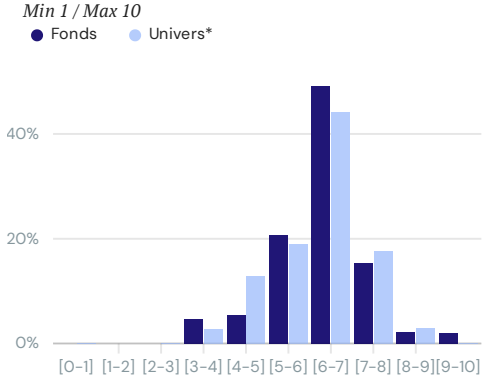

EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Secteur	Poids	Empreinte Carbone	Empreinte carbone relative à l'univers*
Industrie	39,85%	8	2
Services aux Collectivités	11,66%	6	-4
Matériaux	1,79%	5	-23
Biens de Consommation de Base	3,00%	1	0
Technologie de l'information	12,43%	0	0
Finance	19,92%	0	0
Santé	2,94%	0	0
Services de communication	2,28%	0	0
Immobilier	4,19%	0	0
Autre	1,93%	0	-10
Total		**20**	**-35**

MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 1 / Max 10

Nom	Poids	Score Carbon Impact
Electricidade De Portugal Renovaveis S	2,01%	9,37
Deutsche Telekom Ag-reg	2,28%	8,43
Asml Holding Nv	8,92%	7,88
Grenergy Renovables	1,91%	7,68
Getlink Se	1,38%	7,68

MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 1 / Max 10

Nom	Poids	Score Carbon Impact
Bawag Group Ag	3,16%	3,65
Deme Group	1,58%	3,90
Pko Bank Polski Sa	1,81%	4,49
Nemetschek Se	1,05%	4,74
Nordex Se	2,51%	4,90

EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis

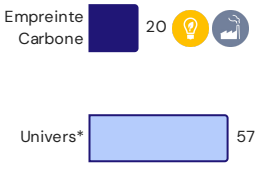

Réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'univers* **65%**

RÉPARTITION THÉMATIQUE

En % de la poche actions

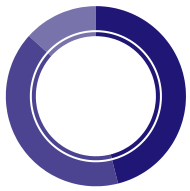

En transition	46,03%
Facilitant la transition	40,60%
Cleantech	13,36%

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138.
Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La Française Actions €CO2 Responsable R

**Univers: EuroStoxx TMI (Total Market Index)*

DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator)

Empreinte Carbone
65%
inférieure
20 tCO2/m contre 57 tCO2/m*

Economie d'énergie de
900
foyers pour 1 an

70 000
arbres à planter pour compenser les 200m€ investis (en supposant 10 ans de croissance par arbre)
190 000 si investis dans l'univers*

1600
voitures ôtées de la route pendant 1 an

320 000
sacs poubelles recyclés

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Le modèle d'analyse ESG propriétaire de Crédit Mutuel Asset Management permet d'évaluer les risques et opportunités extra-financiers des émetteurs constituant le portefeuille, au travers de 3 grands piliers d'analyse que sont l'environnement, le social et la gouvernance. Une notation est calculée sur les 3 volets, ce qui permet de positionner chaque émetteur en matière ESG. L'exercice des droits de vote et le dialogue ou l'engagement avec les entreprises, notamment en cas de controverses, complètent notre approche d'investisseur responsable.

Environnement : ce pilier évalue les stratégies de gestion et de réduction des impacts environnementaux des entreprises au sein de leurs activités et sur l'ensemble de leur chaine de valeur et couvre notamment la démarche environnementale de l'entreprise, la trajectoire climat, la politique de biodiversité, les consommations d'eau et d'énergie ou encore la gestion des déchets.

Social : ce pilier analyse les stratégies de gestion du capital humain (englobant les salariés mais aussi les fournisseurs et sous-traitants) ainsi que les relations avec les clients et la société civile. Sont ici évalués le respect des droits humains, la politique de santé & sécurité, les moyens mis en œuvre pour le développement des compétences, la qualité de l'emploi ou bien les pratiques commerciales et marketing.

Gouvernance : ce pilier porte à la fois sur l'éthique des affaires (pratiques de lobbying, respect des règles de marché en matière de corruption..) ainsi que sur les pratiques de gouvernement d'entreprise (composition et fonctionnement des organes de gouvernance, rémunération des dirigeants…)

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte carbone : émissions agrégées de l'émetteur pour les scopes 1 et 2 par million d'euros de valeur d'entreprise. Les données sur les émissions représentent la valeur finale révisée et approuvée par ISS à partir des sources disponibles.

Cleantech - Fournisseurs de solution carbone / énergie « verte » : Sociétés spécialisées dans les technologies propres, en général productrices d'énergies renouvelables ou d'équipements renouvelables ou sociétés finançant ces équipements.

Entreprises en transition : Entreprises offrant selon nous un très fort potentiel en matière de réduction carbone.

Entreprises facilitant la transition : Entreprises fournissant les moyens nécessaires aux stratégies de réduction carbone.

L'univers utilisé dans l'objet « Données d'impact ESG » est un univers construit avec les contraintes propres au label ISR et différent de l'indice du fonds.

La Française Actions €CO2 Responsable R

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.
Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg
Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.
Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.
Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.
Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.
Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.
Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.
La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.
Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.
Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.
Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.
Information importante pour les investisseurs en Allemagne
Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main
Information importante pour les investisseurs en Espagne
Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne
Information importante pour les investisseurs en Italie
Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie
Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni
Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom
Information importante pour les investisseurs en Suisse
Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.
Information importante pour les investisseurs à Singapour
Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.
Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.
3 catégories de produits :
1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.
2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.
3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Exposition actions : plus précise que la composition du portefeuille, elle tient compte en permanence des opérations en cours et notamment de celles réalisées sur les marchés dérivés, qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de la gestion selon les fluctuations des marchés.